

Moniteur éducateur

RNCP39643 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44072
Code(s) ROME	K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

112 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 112 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A.D.E.A.	77931160400028	Former
AEP LEP NOTRE DAME	30807744500010	Former
AFERTES	31151165300041	Former
AFERTES	31151165300058	Former
AFLOKKAT	52229814000032	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800036	Former
ALAJI SAS	53897367800153	Former
APRADIS	78061259400017	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former

Liste complète des 112 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39643-moniteur-educateur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le moniteur éducateur exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée.

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le

respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement.

Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe.

Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Il veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.

Le moniteur éducateur intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie.

ACTIVITÉS VISÉES

- Participer au projet personnalisé
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé
- Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé
- Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
- Participer à la vie de l'institution

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne
- Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne
- Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social
- Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif
- Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif
- Concevoir et animer des activités éducatives dans et hors l'établissement ou le service
- Contribuer à l'évaluation des activités éducatives
- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé
- Participer au travail d'équipe
- Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires
- Contribuer au projet de l'établissement ou de service
- Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

Blocs de compétences

RNCP39643BC01 — Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

LISTE DE COMPÉTENCES

Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne

- Accueillir la personne, son entourage
- Créer les conditions favorables à l'expression et soutenir la parole
- Développer une écoute attentive pour créer du lien

- Observer les attitudes et comportements pour développer une compréhension de la personne

Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe

- Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne
- Repérer les ressources et les capacités de la personne
- Associer la personne et son entourage à l'élaboration du projet personnalisé
- Participer à la définition des objectifs et à la rédaction du projet personnalisé

Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe

- Associer la personne à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Mobiliser les ressources et les capacités d'autodétermination de la personne
- Veiller à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés de la personne
- Veiller au respect de la vie privée et de l'intimité de la personne
- Prendre en compte le rythme de vie de la personne et ses attentes
- Repérer les situations à risque ou les situations d'urgence pour la personne
- Favoriser les situations de bientraitance et agir dans les situations de maltraitance
- Gérer les situations à risque ou les situations d'urgence dans le respect des procédures établies

Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe

- Repérer et valoriser les évolutions de la personne
- Identifier les difficultés de mise en œuvre du projet personnalisé
- Réajuster les objectifs de l'accompagnement en fonction de l'évaluation
- Proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre

Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne

- Assurer une fonction de repère et d'étayage
- Utiliser les actes de la vie quotidienne comme support des apprentissages
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des méthodes et transmettre des techniques pour permettre à la personne de réaliser les actes de la vie quotidienne de manière autonome
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans l'accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne

Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale

- Favoriser l'apprentissage des règles de vie sociale
- Permettre à la personne de situer les ressources de son environnement
- Proposer et organiser des actions favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
- Informer et orienter vers des services adaptés à la situation
- Accompagner la personne dans les différentes démarches
- Accompagner la personne dans l'utilisation des outils numériques
- Sensibiliser la personne sur les potentielles dérives de l'utilisation des outils numériques

Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social

- Adapter sa communication à la personne et l'entourage
- Utiliser les outils de recueil de l'expression adaptés à la personne
- Utiliser les techniques de l'entretien
- Transmettre les informations adaptées relatives au projet personnalisé
- Respecter les règles de confidentialité dans la transmission des informations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve consiste en la rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation théorique et pratique du candidat.

L'épreuve s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses modes d'apprentissage et sa pratique professionnelle. Le candidat mettra en exergue l'évolution de sa posture professionnelle tout au long de son parcours de formation et démontrera l'appropriation des compétences mobilisées dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours. Il questionnera également la dimension éthique de l'accompagnement socio-éducatif.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle de la note de réflexion qui servira de support à l'épreuve orale ;
- soutenance orale individuelle qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans la

note de réflexion.

Structure de la note de réflexion :

Production écrite de 8 à 10 pages rédigées avec un logiciel de traitement de texte.

Epreuve organisée par l'EFTS.

Notation : - écrit : noté sur 20 - oral : noté sur 20

La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la présentation orale du candidat.

Soutenance orale de 30 minutes :

- temps de présentation par le candidat : 5 à 10 minutes ;
- temps d'échanges avec les examinateurs : 20 à 25 minutes selon le temps utilisé par le candidat lors de sa présentation.

Deux examinateurs désignés par l'EFTS :

- un formateur,
- un professionnel du secteur social ou médico-social exerçant ou ayant exercé le métier de moniteur éducateur ou travaillant avec des moniteurs éducateurs.

Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve

RNCP39643BC02 — Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

LISTE DE COMPÉTENCES

Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif

- Recueillir les éléments permettant de comprendre la situation de la personne ou du groupe
- Prendre en compte les besoins et les aspirations de la personne ou du groupe
- Prendre en compte la place et le rôle de l'entourage

Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif

- Contribuer à la définition des objectifs et des étapes du projet éducatif
- Proposer une méthodologie adaptée aux enjeux et aux spécificités du projet
- Proposer des partenariats
- Co-construire des indicateurs de réussite des actions
- Réaliser des bilans intermédiaires, avec la personne et l'équipe
- Proposer des axes d'adaptation du projet éducatif

Concevoir et animer des activités éducatives dans et hors l'établissement ou le service

- Proposer des activités éducatives en prenant en compte les aspirations de la personne ou du groupe
- Définir les objectifs et les modalités de l'activité en fonction de l'autonomie de la personne ou du groupe
- Elaborer, gérer le budget alloué à l'activité et rendre compte de son utilisation
- Rechercher l'adhésion et la participation de la personne ou du groupe
- Mobiliser les ressources internes et externes à l'établissement ou au service
- Veiller à la sécurité de la personne ou du groupe dans la conduite de l'activité
- Respecter les protocoles et les consignes de sécurité
- Prévenir les dysfonctionnements dans le groupe
- Utiliser les techniques de gestion des conflits

Contribuer à l'évaluation des activités éducatives

- Observer, analyser et rendre compte de situations éducatives
- Associer la personne ou le groupe à l'évaluation des activités éducatives
- Réajuster l'activité en fonction de cette évaluation

Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé

- Formaliser et restituer les éléments d'observation et d'analyse
- Rédiger un projet d'activité éducative
- Présenter et rendre compte du projet d'activité éducative à différents interlocuteurs
- Créer des supports de communication adaptés aux personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve consiste, à partir de la période de formation pratique ou de l'activité professionnelle, en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive.

Le dossier de pratiques professionnelles comportera une dimension descriptive relative aux pratiques mises en œuvre par le candidat ainsi que leur analyse au regard d'éclairages théoriques. Le candidat a la possibilité de

présenter deux situations par activité décrite dans le référentiel professionnel.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle du dossier de pratiques professionnelles
- soutenance individuelle du dossier de pratiques professionnelles qui permettra au candidat d'expliciter et d'approfondir des éléments présentés dans le dossier.

Structure du dossier de pratiques professionnelles :

Production écrite de 10 à 12 pages rédigée avec un logiciel de traitement de texte (hors page de garde) dont 2 pages maximum pour la présentation de la structure + 3 pages d'annexes facultatives.

Epreuve organisée en centre d'examen par le rectorat.

Notation : - écrit : noté sur 20

- oral : noté sur 20

La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la présentation orale du candidat.

Soutenance orale de 30 minutes :

- temps de présentation par le candidat : 5 à 10 minutes ;
- temps d'échanges avec les examinateurs : 20 minutes.

Deux examinateurs désignés par le rectorat :

- un formateur,
- un professionnel du secteur social ou médico-social exerçant ou ayant exercé le métier de moniteur éducateur ou travaillant avec des moniteurs éducateurs.

Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve.

RNCP39643BC03 — S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer au travail d'équipe

- Se situer dans une équipe en repérant les limites de sa fonction et de ses responsabilités
- Repérer et mobiliser les ressources internes
- Participer aux réunions de coordination et de synthèse
- Organiser et ajuster ses activités en interaction l'équipe

Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires

- Identifier les rôles et les missions des partenaires du territoire
- Mobiliser les ressources partenariales
- Etablir les collaborations nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Prendre part à des actions collectives partenariales

Contribuer au projet de l'établissement ou de service

- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service
- Participer à l'évaluation et à l'adaptation du projet d'établissement ou de service
- Concourir à l'organisation des activités de l'établissement ou du service
- Contribuer aux réunions institutionnelles et aux instances de participation

Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement

- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

- Contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles

- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation

Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

- Respecter le cadre juridique du partage d'informations
- Adapter sa communication orale et écrite aux interlocuteurs
- Elaborer et transmettre par oral et par écrit les informations strictement nécessaires à la coordination des activités et à la continuité de l'accompagnement
- Utiliser les outils de communication de l'établissement ou du service dont les outils numériques
- Formuler et argumenter des propositions
- Se présenter et représenter son établissement ou service

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

L'épreuve consiste en une analyse à partir d'une étude de cas.

L'étude de cas porte sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un moniteur éducateur.

L'étude de cas est construite par l'établissement de formation. Elle doit refléter les contraintes d'une situation professionnelle. Elle doit permettre de vérifier les capacités du candidat à s'inscrire de façon argumentée dans la dynamique d'équipe et partenariale dans le respect de son périmètre de responsabilité.

Epreuve organisée par l'EFTS.

Notation : - écrit : noté sur 20

Devoir sur table d'une heure trente

Un formateur désigné par l'EFTS

Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le moniteur éducateur exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public.

Le moniteur éducateur intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou du grand âge.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

moniteur éducateur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

1° Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;

- 2° Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- 3° Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- 4° Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions du présent arrêté.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le recteur de région académique nomme le jury du diplôme qui comprend :

- 1° Le recteur de région académique ou son représentant, président ;
- 2° Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant, vice-président ;
- 3° Un formateur issu des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- 4° Un représentant qualifié du secteur professionnel.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 019 €
Selon la branche	7 019 € – 8 050 €
Prise en charge	Branches concernées
7 019 €	Valeur par défaut · 202 branches
8 050 €	CPNE des Télécoms, CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS
7 225 €	CPNEF ECLAT, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
7 461 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 339 €	CPNEFP Régime général de la Sécurité sociale
7 302 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
7 219 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion
7 184 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP492

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP492

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39643/>

Où se former

Formations référencées	103
Organismes	57
Régions couvertes	15
Prix indicatif	170 € – 19 159 €
Durée	35 – 2847 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	112
Organismes gestionnaires (CFA)	55
Organismes formateurs	74
Régions couvertes	14
Départements couverts	67
Organismes certifiés Qualiopi	72
Sessions	de 09/2024 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	55
Parcours menés à terme	21
Taux d'achèvement	38 %
Période	12/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	61
Montant total engagé	331 907 €
Coût moyen par dossier	5 441 €
Durée moyenne	1022 h
Période	11/2024 – 08/2026
France compétences	38 %
Entreprise	37 %

OPCO	22 %
Reste à charge titulaire	1 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.